

Les Ecrits Professionnels (Module 3 – Protection De L'Enfance)

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Ensemble des professionnels amenés à rédiger des écrits professionnels

Durée

2 jours

Organisme de formation

➡ ASSISTEAL

Date limite d'inscription

11/01/2019

Lieux & dates

➡ Groupe 1

Nancy

Les 27 & 28 juin 2019

Interlocuteur Opco Santé

Ingrid BOUTTER

ingrid.boutter@unifaf.fr

03 83 57 63 27

Contexte

Les professionnels sont sans cesse confrontés à l'écrit dans le cadre de leur pratique professionnelle quotidienne.

Toutes les évolutions législatives de ces dernières années renforcent l'exigence de traçabilité et de qualité des écrits.

Bien que cette nouvelle culture se développe et soit impulsée par le renforcement du droit des usagers, le développement des démarches qualité, la professionnalisation ou encore l'essor des nouvelles technologies.

Nombreux sont les professionnels à avoir des difficultés à se positionner : tantôt tentés de ne rien écrire de peur de «laisser des traces », tantôt tentés de tout écrire pour «se couvrir ».

Quelle est exactement cette «responsabilité » dont on parle comme une entité monolithique, alors qu'elle recouvre en réalité des risques divers ? (responsabilité civile, pénale, disciplinaire...)

Comment sécuriser ses écrits et quelles précautions prendre ?

Objectifs

Améliorer la qualité des écrits et les sécuriser.

Appréhender le contexte législatif et réglementaire dans lequel s'inscrivent les documents rédigés

Connaître la réglementation des différents écrits

Connaître les responsabilités afférentes aux différents écrits professionnels

Savoir structurer ses écrits en fonction des objectifs recherchés et des exigences réglementaires

Sécuriser les écrits (que peut-on dire, comment,...) en respectant le principe de confidentialité et du secret professionnel

Acquérir des méthodes et des outils des écrits

Prérequis

Aucun Prérequis

Contenu

Savoir positionner les écrits professionnels de la protection de l'enfance dans un contexte juridique et institutionnel.

Savoir conceptualiser le parcours de l'écrit : Analyse, Interprétation, Transmission

Savoir s'inscrire dans une démarche qualité des écrits professionnels et maîtriser les techniques de l'écrit professionnel

Savoir structurer son écrit et formuler le risque, le danger et les actions proposées

Savoir mesurer les enjeux et sa responsabilité dans les écrits professionnels

Savoir réaliser un écrit répondant aux principes de bonnes pratiques en matière d'écrit selon la loi du 05 mars 2007.